

Cette semaine:
ASSOCIATION
DES
PROPRIÉTAIRES
CIV



PAUL-ANDRÉ ROUX,
PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION DES
PROPRIÉTAIRES CIV

LA SEMAINE
PROCHAINE

La chronique
de l'EPFL

BÂTIMENTS L'amélioration énergétique est une priorité

Les propriétaires entre le marteau et l'enclume

En Suisse, les bâtiments sont responsables de 40% de la consommation d'énergie et d'environ un tiers des émissions de CO₂. Pour remplir les objectifs énergétiques et climatiques du Conseil fédéral, il est évident que les immeubles doivent devenir moins énergivores. Ils doivent être isolés correctement et équipés d'installations techniques efficaces et modernes. Les choses bougent très vite – je pense par exemple à la loi sur le CO₂ mise sur pied le mois dernier par le Conseil des Etats qui prévoit une hausse de la taxe CO₂ impactant le prix du mazout et le gaz. Il est illusoire, aujourd'hui, de s'inscrire à contrecourant de la volonté politique et populaire d'aller vers la transition énergétique.

L'Association des propriétaires CIV a d'ailleurs fait de l'amélioration énergétique une priorité en lançant différentes actions pour accompagner ses membres sur ce chemin (lire ci-contre). Reste qu'il ne faut

pas que le pays se laisse aller à une frénésie idéologique qui déboucherait sur des mesures irréalistes et guère supportables pour bien des porte-monnaie de la classe moyenne.

Les propriétaires voudraient bien, mais...

Un exemple illustrant combien les propriétaires sont entre le marteau et l'enclume: j'ai fait établir un CECB Plus (Certificat énergétique cantonal du bâtiment), une étude fort bien menée par un bureau technique qui me confirme que ma maison construite il y a trente ans mérite une amélioration de son enveloppe énergétique. Les mesures proposées, toutes certainement efficaces, seraient revenues à 150 000 francs. J'ai également demandé une offre pour la pose de panneaux photovoltaïques. Le devis s'élève à 40 000 francs.

Ces expériences – on pourrait en citer d'autres – démontrent que oui,

nous devons améliorer l'isolation de nos bâtiments; oui, nous devons peut-être remplacer le chauffage à mazout par une pompe à chaleur et installer des panneaux photovoltaïques. Oui, oui et oui! Mais les sommes à engager constituent un véritable frein.

Un meilleur soutien nécessaire

Si l'Etat, qui fait de la transition énergétique une priorité au même titre que la sécurité et la santé, n'investit pas les milliards nécessaires dans son programme d'aide à la mise à jour du parc immobilier, la classe moyenne suisse ne sera pas apte à aller aussi vite que les politiques le veulent. Autrement dit, pour réussir la transition énergétique, il faudra donner les moyens aux propriétaires. Alors soyons pragmatiques pour éviter la grande désillusion.

PAUL-ANDRÉ ROUX
Président de l'Association
des propriétaires CIV

A 50 ans, elle change de nom

Souvent, on confond la Chambre immobilière Valais (CIV) avec les professionnels de l'immobilier alors que sa mission, depuis 50 ans, est de défendre la propriété foncière, c'est-à-dire les intérêts de 70% des Valaisan-nes, si on additionne les propriétaires de PPE, de villa, de résidence secondaire ou même d'un terrain, etc. Alors pour clarifier les choses, la CIV s'est offert un nouveau nom: l'Association des propriétaires du Valais romand (CIV).

A but non lucratif, l'association compte aujourd'hui plus de 2000 adhérents. Les conseils aux membres (bureaux-conseils, secrétariat permanent) et l'engagement politique sont ses grandes priorités ainsi que la transition énergétique. A son actif: le sponsoring du CECB, le soutien à «Make Heat Simple», campagne nationale pour la gestion du chauffage à distance des résidences secondaires, ainsi qu'au projet GROUP-IT IT de la HES-SO Valais (promotion de l'implantation de panneaux photovoltaïques), etc.
www.civ.ch

LE LABEL DE QUALITE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

«Ma  est gérée par un vrai professionnel de l'immobilier.
Parce que mon patrimoine, j'y tiens.»



Trouver votre agence : www.uspi-valais.ch

LOCATION

Le Tonkin
Bouveret

A LOUER

APPARTEMENTS
2 1/2 à 4 1/2 pièces

- Haut standing • Parcs intérieurs
- Jardin/balcon • Dès le 1.11.2019

PORTES OUVERTES

SAM. 19 OCT. 10H-16H
MAR. 22 OCT. 16H-19H

Rte de la Lanche 1, Le Bouveret

www.bernard-nicod.ch
40 BERNARD Nicod
ANS
3, rue de Venise Tél. 024 473 88 88
1870 MONTHÉY

A louer à Saillon
dès mars 2020
grand 4 1/2 pièces
2 salles de bains, véranda, terrasse
50 m², état de neuf, grande cave,
y compris grand garage, 1 place parc
ext. + 1 place ext. mobilhome.
Fr. 1960.-
charges et parcs compris
Tél. 079 348 95 62.

A louer à Martigny-Bourg
appartement 4 1/2 p. 105 m²
entièrement rénové
dans maison de 4 appartements
2 balcons, place de parc,
garage, galetas.
Vue, proche école, magasin,
arrêt de bus.
Espace vert à disposition
Fr. 1700.- cc. Libre de suite
Contact et visites Tél. 079 503 36 37

Locaux à louer
sur Martigny
Surface de 120 à 2000 m²
Pour tous renseignements
tél. 079 364 20 72

A louer à Sierre
espace de bureaux
exceptionnel
132 m², 5 pièces + réception,
très lumineux 3 WC, 3 places de parc,
1 cave
✓ situation idéale Sierre ouest
✓ proche de toutes commodités et de
l'autoroute
✓ rénovation récente, au 1^{er} étage
d'un immeuble de caractère
Reprise de bail : Fr. 2740.- charges
comprises. Libre dès le 01.12.2019
Téléphone 078 671 57 82 (heures de
bureaux)

MARTIGNY
A louer quartiers tranquilles
studios, 2%, 3%, 4%, 5% pièces
garderies d'enfants à proximité
locaux-dépôts de 14 m², 17 m²
et 34 m²
places de parc
dans parkings intérieurs
et extérieurs
Léonard Gianadda, ing.
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. 027 722 31 13
Fax 027 722 31 63
www.gerance-gianadda.ch
Pas de garantie de loyer demandée

Vous avez besoin de louer un local
ou un bureau pour votre activité
professionnelle ou privée ?
Nous pouvons répondre à votre
recherche avec de belles pièces de
17, 25 et 50 m² au 1^{er} étage.
Loyer à partir de Fr. 340.- / mois
+ acompte de charges.
Monte-charge à disposition.
Vous avez besoin de plus grand ?
A disposition aussi une surface de
140 m² au rez-de-chaussée comprenant
une petite cuisine, WC, diverses pièces
dont une surface de 70 m² utilisable
entre autre comme atelier selon vos
besoins.
Loyer de Fr. 1 500.- / mois
+ acompte de charges.
Le tout entièrement refait avec
chauffage, climatisation, grandes baies
vitrées et places de parc à Collombey,
proche de l'autoroute.
Libres de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements
complémentaires ou visite :
Tél. 079 342 40 06

VENTE

Vérines (Chamoson)
à l'orée de la forêt
à vendre
superbe villa de 4 1/2 pces
de 158 m²
terrain de 1 494 m²
vue dégagée, ensoleillement
maximum
Fr. 1 200 000.-
079 891 57 20

Cherche à acheter
Petit chalet
ou appartement
de vacances
à proximité d'un
plus grand domaine skiable
Tél. 027 203 00 07